Zeitschrift: Acta Tropica

Herausgeber: Schweizerisches Tropeninstitut (Basel)

Band: 2 (1945)

Heft: 2

Artikel: Miscellanea : À propos du tabac

Autor: Dwars, C.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-309940

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

A propos du tabac.

Par C. DWARS.

Le tabac est une plante annuelle, dont on cueille successivement les feuilles avant leur maturité complète en commençant par le bas de la tige, car c'est là que les feuilles mûrissent le plus vite. C'est une plante herbacée, appelée « Nicotiana », en mémoire de Nicot, Ambassadeur français à Lisbonne ¹, et elle appartient à la famille des solanacées. Cette famille végétale comprend environ 75 genres et plus de 1250 espèces différentes, répandues dans toutes les régions du globe, surtout en Amérique. Parmi ces genres il y en a qui sont des plantes d'un usage domestique, comme, par exemple, la pomme de terre, la tomate, l'aubergine, le poivre rouge, etc. et, enfin, celui qui nous intéresse ici, le tabac.

Les propriétés caractéristiques des feuilles de tabac résident dans les poils sécréteurs qui se trouvent à leur surface, et dans lesquels se trouve la nicotine.

Le climat et la composition du sol ont beaucoup plus d'importance sur l'apparence extérieure du tabac que les facteurs génétiques, c'est-à-dire, le caractère intrinsèque de la race ².

Nous constatons un phénomène analogue et très connu chez les pommes de terre qui, comme nous venons de le voir, appartiennent à la même famille, mais non pas au même genre. Par exemple, la Suisse importait avant la guerre des semenceaux de pommes de terre hollandaises, mais, après quelques récoltes, la race dégénéra de telle façon qu'on était obligé de faire venir du pays d'origine — la Hollande — de nouveaux semenceaux ayant conservé dans ces sols les qualités originales de la race.

Il en est de même avec les essais de culture du tabac provenant des Indes Néerlandaises qu'on a faits dans d'autres pays, par exemple en Afrique dans l'ancienne colonie allemande du Cameroun.

Le tabac introduit dans une région étrangère a très rapidement tendance à dégénérer : on compte trois ou quatre années pour qu'un tabac disloqué de la sorte perde toutes ses qualités propres, et s'assimile complètement au tabac indigène.

On pourrait citer deux exceptions, mais elles ne sont qu'apparentes. En effet, aux Etats-Unis on a réussi, en Floride et dans la région du « Connecticut Valley », à imiter le produit des Indes Néerlandaises. Mais la culture se fait sous d'immenses toiles réalisant ainsi un climat « tropical ». Le produit en est le fameux « Shade grown tobacco », qui n'est utilisé que dans le pays d'origine.

Il faut encore citer les essais du professeur D^r $K \alpha n i g$, qui réussit à cultiver, en Allemagne, des tabacs ayant les mêmes qualités que ceux des Indes Néerlandaises. Seulement, la culture se faisait dans des serres.

¹ Les frères Charles Etienne et Jean Liebault écrivent ce qui suit dans le livre « L'Agriculture et la maison rustique », publié à Paris en 1570 : « Nous appelons cette plante, en l'honneur du premier inventeur de cette herbe : Nicotiana. » Dans la science ce nom lui est resté, de même que le nom de l'alcaloïde, qui ne fut découvert qu'en 1892 par Reimann et Posselt.

² Ainsi, dans le commerce, on classe le tabac suivant les pays ou les régions d'origine, comme par exemple : le Brésil de Cruz las Almas, le Vuelta Abajo de Cuba, le Vorstenlanden, le Deli, le Xanthie de la Grèce, le tabac de la Broye, etc. Ensuite, on y distingue un grand nombre de variétés, possédant certaines propriétés, déterminées par les besoins spéciaux de la fabrication.

Ces deux procédés ont réussi parce qu'ils réalisaient à peu près les conditions du climat tropical. Mais ils sont loin d'être économiques et le procédé allemand surtout n'était qu'une expérience botanique. Il fut d'ailleurs abandonné en 1941.

Malgré cette instabilité des races de tabac, instabilité qui protège le monopole de Sumatra pour la culture des feuilles de cape si appréciées par tous les fumeurs de cigares, le gouvernement Néerlandais s'est décidé, le 1^{er} décembre 1924, à interdire l'exportation des semences de tabac. La production des feuilles de cape est donc assez bien protégée, car si on réussissait à se procurer clandestinement de la semence, on se verrait obligé, au bout de peu d'années, d'aller en chercher de nouveau à Deli.